info Jeunes LA RÉUNION
EXPLORER LES POSSIBLES



Être volontaire

ÊTRE CITOYEN
Devenir bénévole, volontaire - Mai 2026

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

Label Information Jeunesse
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION REUNION

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de La Réunion

CRIJ CENTRE RÉGIONAL INFORMATION JEUNESSE RÉUNION

SOMMAIRE

C'est quoi être volontaire ? 2
Se poser les bonnes questions 3
Les formes de volontariat 4
Contacts utiles 8
Sites utiles 11

C'est quoi être volontaire ?



Être volontaire, c'est **s'engager dans une mission d'intérêt général** au sein d'une association ou d'un organisme, en France ou à l'international. Le volontariat **repose sur un engagement contractuel** : le volontaire signe un contrat pour une mission précise, avec une durée définie et des règles à respecter. Ce statut se situe entre celui du salarié et celui du bénévole : le volontaire n'est pas salarié, mais il bénéficie d'un cadre officiel, d'un accompagnement et d'une couverture sociale (maladie, accident du travail, maternité, etc.).

Accessible généralement à partir de 16 ans pour des missions en France et 18 ans pour l'international, le volontariat permet de vivre une expérience solidaire, de développer des compétences et de s'investir dans des projets utiles à la société. Il existe aujourd'hui de nombreuses formes de volontariat adaptées à différents profils et envies d'engagement.



Se poser les bonnes questions

S'engager dans une mission de volontariat est une expérience enrichissante qui permet de découvrir de nouveaux horizons, de rencontrer d'autres personnes et de participer à des projets utiles à la société. Avant de se lancer, il est cependant important de prendre le temps de réfléchir à son projet personnel afin de choisir une mission adaptée à ses envies, ses capacités et ses attentes.

1. POURQUOI AI-JE ENVIE DE DEVENIR VOLONTAIRE ?

Avant de se lancer, il est important de réfléchir à ses motivations : aider les autres, défendre une cause, vivre une nouvelle expérience, voyager, gagner en autonomie ou encore développer des compétences. Il n'existe pas de "bonne" ou de "mauvaise" raison de s'engager, mais il est essentiel de bien comprendre ce qui motive son envie de volontariat.

2. QUEL DOMAINE M'INTÉRESSE LE PLUS ?

Le volontariat peut concerner de nombreux secteurs : environnement, solidarité, culture, sport, éducation, santé, animation ou encore aide humanitaire. Choisir un domaine qui correspond à ses valeurs permet de vivre une expérience plus enrichissante.

3. QUEL TYPE DE MISSION ME CORRESPOND ?

Certaines missions demandent du travail en équipe, d'autres plus d'autonomie ou de contact avec le public. Il est essentiel de choisir une mission adaptée à sa personnalité, à ses envies et à ses capacités.

4. OÙ AI-JE ENVIE DE M'ENGAGER ?

Il est possible d'effectuer une mission près de chez soi, dans une autre ville, en Europe ou à l'international. Partir loin peut être une aventure enrichissante, mais demande aussi une capacité d'adaptation.

5. SUIS-JE PRÊT À M'INVESTIR DANS LA DURÉE ?

Certaines missions durent quelques semaines, tandis que d'autres peuvent s'étendre sur plusieurs mois. Il faut donc se demander si l'on est prêt à consacrer du temps à cette expérience et à respecter les engagements liés au contrat de volontariat.

6. SUIS-JE PRÊT À SORTIR DE MA ZONE DE CONFORT ?

Partir en volontariat, notamment à l'international, peut aussi signifier sortir de sa zone de confort. Découvrir une autre culture, vivre loin de ses proches ou travailler avec des personnes différentes peut être très enrichissant, mais demande aussi de l'ouverture d'esprit et de l'autonomie. Il est donc important de se sentir prêt à vivre cette expérience.



Les formes de volontariat

Il existe de nombreuses formes de volontariat permettant de s'engager en France, en Europe ou à l'international. Que ce soit pour quelques semaines ou plusieurs mois, le volontariat permet de vivre une expérience utile, enrichissante et formatrice.

EN FRANCE

Service Civique

Accessible aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), le Service Civique permet de réaliser une mission d'intérêt général dans différents domaines : solidarité, culture, environnement, sport, éducation ou santé. Les missions durent généralement entre 6 et 12 mois et donnent droit à une indemnité. Le dispositif du Service Civique est accessible une seule fois, il n'est donc pas possible d'effectuer une seconde mission.
www.service-civique.gouv.fr

BON À SAVOIR

Le **Service Civique écologique** est centré sur la transition écologique et la protection de l'environnement. Les volontaires peuvent participer à des actions de sensibilisation au développement durable, à la protection de la biodiversité, à la réduction des déchets, à la transition énergétique ou encore à des projets liés au climat.

Étudiants : s'engager en Service Civique !

Il est possible de réaliser un Service Civique tout en étant étudiant, à condition d'obtenir l'accord de votre établissement (université, école ou établissement de formation) et de votre structure d'accueil en Service Civique.

Des aménagements peuvent être mis en place afin de permettre la conciliation entre cours et engagement, en accord avec les deux structures.
Si vous êtes boursier, vous pouvez cumuler l'indemnité de Service Civique avec la bourse.



Sapeur-pompier volontaire (SPV)

Le statut de sapeur-pompier volontaire permet de s'engager au service de la population tout en exerçant, le plus souvent, une activité professionnelle ou des études en parallèle. Il s'agit d'un engagement citoyen au sein du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), basé sur la disponibilité et le volontariat.

L'engagement est ouvert aux personnes remplissant certaines conditions : avoir au minimum 16 ans, être en bonne condition physique et médicale, jouir de ses droits civiques et être disponible pour suivre une formation et assurer des interventions.

Le recrutement se fait auprès d'un centre d'incendie et de secours, avec une sélection pouvant comprendre des tests et un entretien.

https://udsp974.re
www.service-public.gouv.fr

Volontariat de l'EPIDE

Le volontariat au sein de l'EPIDE (Établissement pour l'insertion dans l'emploi) s'adresse aux jeunes de 17 à 25 ans avec peu ou pas de diplôme ni qualification, en difficultés personnelles.

Le dispositif repose sur un parcours en internat, d'une durée d'environ 8 à 12 mois, combinant remise à niveau, activités sportives, citoyenneté, accompagnement social et préparation à l'emploi. Les jeunes sont accueillis dans des centres répartis en France hexagonale (20 centres), où ils vivent et suivent leur formation au quotidien.

www.epide.fr

Volontariat territorial en administration

Le volontaire territorial en administration (VTA) s'adresse aux jeunes diplômés (à partir de bac + 2) de 18 à 30 ans qui souhaite travailler dans une collectivité territoriale rurale. Le temps d'une mission de 12 à 18 mois, le VTA permet de renforcer ses compétences en ingénierie de projet.

Les missions se déroulent majoritairement en France hexagonale. Elles peuvent concerner différentes thématiques : aménagement du territoire, communication, animation locale, numérique, urbanisme, transition écologique, rénovation énergétique, etc.

https://vta.anct.gouv.fr

EN EUROPE ET À L'INTERNATIONAL

Corps européen de solidarité

Ce programme permet aux 18-30 ans d'effectuer une mission d'intérêt général au sein d'une organisation à but non lucratif implantée en Europe ou dans un pays voisin de l'UE.

Ces projets s'étalent sur une période de 2 semaines à 1 an si vous participez au volontariat à l'étranger individuel, mais il est également possible de prendre part à un projet collectif, avec 10 à 40 volontaires, pendant 2 semaines à 2 mois.

Aucun critère de formation, de diplôme ou de niveau de langue n'est requis.

Les frais de transport, d'hébergement et de nourriture des volontaires sont couverts et le programme prend aussi en charge l'assurance, le soutien linguistique et de l'argent de poche.

Enregistrez-vous sur le portail européen de la jeunesse et contactez le CRIJ-Info Jeunes Réunion qui est une structure de soutien à l'envoi.

www.europa.eu/youth/solidarity

Service civique à l'international

Ce programme permet aux jeunes français de 18 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap) d'accomplir à l'international une mission au service de l'intérêt général, pour une période de 6 à 12 mois. Les volontaires reçoivent une indemnité mensuelle et bénéficient d'une protection sociale.

Une majoration sur critères sociaux est aussi disponible. Les frais de transport et d'hébergement ne sont pas toujours couverts pour des départs vers l'étranger et peuvent être à la charge du volontaire. L'antenne de France Volontaires à La Réunion propose des missions de Service Civique (SC) à l'international au départ de l'île.

www.service-civique.gouv.fr
https://france-volontaires.org

Volontariat franco-allemand - VFA

Ce programme, qui partage les objectifs et le cadre légal du service civique, permet aux 18-25 ans de s'engager en faveur d'un projet collectif pendant 10 à 12 mois dans différents domaines en Allemagne.

Ce programme regroupe :

- le volontariat dans un établissement scolaire;
- le volontariat dans un établissement d'enseignement supérieur;
- le volontariat associatif dans le secteur social;
- le volontariat écologique franco-allemand (VEFA);
- le volontariat culturel franco-allemand (VCFA);
- le volontariat en collectivité territoriale;
- le volontariat à l'OFAJ.

Le volontaire participe à un cycle de formations interculturelles et linguistiques, et bénéficie d'un soutien financier (indemnité du service civique, hébergement, nourriture et transport, assurance).

www.ofaj.org
www.ve-fa.org

Volontariat international en entreprise ou en administration - VIE/VIA

Ce dispositif permet aux étudiants, jeunes diplômés ou en recherche d'emploi de 18 à 28 ans de s'engager comme volontaires, pour une période de 6 à 24 mois (renouvelables), dans une entreprise ou une administration française implantée à l'étranger. Les volontaires reçoivent une indemnité et leurs frais de voyage, d'installation et de protection sociale sont couverts.

www.mon-vie-via.businessfrance.fr

Volontariat de solidarité internationale - VSI

Ce programme permet à toute personne majeure de s'engager, pour une période d'1 à 2 ans, dans un projet de solidarité (enseignement, action sanitaire et sociale, information et communication, développement durable…) principalement situé en Amérique du Sud, Caraïbes, en Europe, Afrique du Nord, Moyen-Orient, Asie et Océanie, Afrique subsaharienne et Océan Indien. Le volontaire est pris en charge par l'une des associations agréées qui finance la formation, les frais de voyage, l'indemnité de subsistance, la couverture sociale et l'accompagnement au retour. Au départ de La Réunion, les missions se déroulent principalement en Afrique australe et dans l'océan Indien. Les profils recherchés correspondent généralement à des compétences spécifiques, avec un niveau de diplôme allant de Bac +2 à Bac +5 et plus. La limite d'âge de 18 à 35 ans concerne uniquement les missions au départ de La Réunion. Pour les missions organisées au départ de l'Hexagone, le VSI est accessible dès 18 ans, sans limite d'âge supérieure.

www.france-volontaires.org
www.coordinationsud.org
www.fonjep.org

Volontariat des Nations Unies - VNU

Ce programme a pour objectif de soutenir la paix et le développement dans le monde. Les jeunes d'au moins 25 ans, titulaires d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme de technicien supérieur, qui ont au moins 2 ans d'expérience professionnelle et
qui sont capables de travailler dans un environnement multiculturel peuvent postuler. La plupart des missions durent de 6 à 12 mois (renouvelables), mais des missions de 3 mois sont aussi possibles.
Les volontaires touchent une allocation de subsistance, de frais de transport et d'installation, d'assurance vie, santé et invalidité permanente, de congés annuels et de frais de réinstallation.
www.unv.org

Volontariat pour le patrimoine mondial - UNESCO

Il s'agit d'un programme de l'UNESCO qui offre aux jeunes l'opportunité de contribuer à la préservation de sites du patrimoine mondial à travers des actions concrètes de conservation, de sensibilisation et d'engagement communautaire, tout en développant leurs compétences et leur ouverture interculturelle. Les chantiers ont généralement une durée minimale de 10 jours. L'hébergement et les repas sont généralement pris en charge par l'organisateur, tandis que les frais de transport restent à la charge des volontaires.
www.whc.unesco.org

Congé de solidarité

Les congés de solidarité s'adressent aux salariés d'entreprises ou aux agents de collectivités territoriales en activité. Le principe de ces missions est d'aider au développement, en mobilisant les compétences des salariés volontaires. Les volontaires s'engagent pendant 2 à 3 semaines à l'étranger pour renforcer es compétences du personnel local.

Les règles diffèrent selon que l'entreprise relève ou non d'une convention collective, d'un accord d'entreprise ou de branche.
https://france-volontaires.org
https://www.service-public.fr

BON À SAVOIR

Vous ne pouvez pas vous déplacer, ou avez du temps mais à des heures atypiques ? Optez pour le **volontariat en ligne !** C'est une opportunité à saisir pour continuer à s'engager depuis chez soi.
https://app.unv.org
https://createthegood.aarp.org
www.pointsoflight.org

Vous souhaitez en savoir plus sur les opportunités de volontariat en Europe et à l'international ?
Téléchargez notre guide sur le volontariat !
https://jeunes360.re rubrique "Partir en Europe et à l'étranger"





Contacts utiles

Liste 1
Organismes d'information P.8

Liste 1
Organismes d'information

Business France

Kévin PAYET
Délégué Régional Réunion
Direction Réseau France
Business France
C/O MRST, 3 rue Serge Ycard
97490 Sainte-Clotilde
0692 27 65 52
kevin.payet@businessfrance.fr
Type de volontariat : Volontariat International en Entreprise (VIE) / Volontariat International en Administration (VIA)

France Volontaires

Antenne de La Réunion
3 chemin des Écoliers
Bureau n°9
97490 Sainte-Clotilde
0262 30 96 18
https://france-volontaires.org rubrique "dans le monde/la reunion"
Type de volontariat : Volontariat de solidarité internationale et Service civique international.

Point Info OFAJ

CRIJ - Info Jeunes Réunion
28 rue Jean Chatel
97400 Saint-Denis
0262 20 98 20
mobilite@crij-reunion.com
accueil@crij-reunion.com
Le CRIJ-Info Jeunes Réunion informe et promeut les programmes d'échange et les activités portés par l'OFAJ, notamment le Volontariat franco-allemand.

Pôle de Coordination du Service Civique La Réunion

Unis Cité Réunion
41 rue Sainte-Marie
1er étage
97400 Saint-Denis
coordination@servicecivique.re
0692 21 56 91
https://servicecivique.re
Informe les jeunes et les structures sur le Service Civique, les conditions d'engagement et les opportunités de missions à La Réunion.

Réseau Info Jeunes

Zone Nord

Saint-Denis

Info Jeunes La Réunion
Centre Régional Information
Jeunesse (CRIJ) Réunion
28 rue Jean Chatel
97400 Saint-Denis
0262 20 98 20
accueil@crij-reunion.com

Info Jeunes Bellepierre Saint-Denis
Association ACCASE
4 impasse des Azurites
SIDR Dolomieu
97400 Saint-Denis
0262 10 24 35
sij@accase.re
https://accase.re

Info Jeunes Primat Saint-Denis
Association Cœur Social
12 rue des cambars LCR Pierre Loti
Commune Primat
97490 Sainte-Clotilde
0262 65 04 66 / 0693 52 04 24
infojeunesprimat974@gmail.com
https://coeur-social-974.re

Sainte-Suzanne

Info Jeunes Sainte-Suzanne
CCAS Sainte-Suzanne
5 rue Général de Gaulle
97441 Sainte-Suzanne
0262 98 06 06 / 0693 39 84 50
infojeunesaintesuzanne@gmail.com
https://ville-saintesuzanne.re

Zone Ouest

La Possession

Info Jeunes La Possession
Ville de la Possession
Centre socio-culturel Nelson Mandela
Maison des Jeunes
3 rue Barakani
97419 La Possession
0262 44 56 60
maisondesjeunes@lapossession.re
www.lapossession.re

Le Port

Info Jeunes Le Port
Centre social et culturel-Coeur Saignant
5 avenue Louis Aragon
97420 Le Port
0262 43 29 57
secretariatcentresocial@villagetitan.com
www.villagetitan.com

Saint-Paul

Info Jeunes Bellemène Saint-Paul
Ville de Saint-Paul
333 rue Montrouge, RD4
97460 Bellemène Saint-Paul
0262 45 96 71
sij.bellemene@mairie-saintpaul.fr
www.mairie-saintpaul.re

Info Jeunes Saint-Paul Centre
Ville de Saint-Paul
Service Jeunesse
87 rue de La Caverne
Résidence La Falaise
97415 Saint-Paul Centre
0262 70 43 10
service.jeunesse@mairie-saintpaul.fr
www.mairie-saintpaul.re

Zone Sud-Ouest

Les Avirons

Info Jeunes Les Avirons
Association Roulé mon Z'Avirons
42 bis route de la Ravine Sèche
97425 Les Avirons
0262 45 49 38
sij@rmz.re
https://rmz.re

Zone Sud

Le Tampon

Info Jeunes Le Tampon
18 rue Victor le Vigoureux
97430 Le Tampon
0262 95 20 16
mjc-tampon@wanadoo.fr
https://mjc-tampon.re

Saint-Pierre

Info Jeunes Saint-Pierre
Centre Social et Socio-Culturel
Office des Sports et du Temps Libre (OSTL)
130 rue du Four à Chaux
97410 Saint-Pierre
0693 88 71 90
infojeunes@ostl-saint-pierre.com
https://ostl-saint-pierre.com

Zone Est

Bras-Panon

Info Jeunes Bras-Panon
Ville de Bras-Panon
Ludothèque
16 rue des Corbeilles d'Or
97412 Bras-Panon
0262 51 50 50 poste 409
sij@braspanon.re
www.braspanon.re

La Plaine des Palmistes

Info Jeunes La Plaines des Palmistes
CCAS Plaine des Palmistes
Maison France Services
285 rue de la République
97431 La Plaine des Palmistes
0262 20 42 51
sij.ccas@plaine-des-palmistes.fr
www.ville-plainedespalmistes.fr

Saint-André

Info Jeunes Saint-André Centre
Maison des Jeunes
760 Rue Maingard
97440 Saint-André
(En face du lycée Sarda Garriga)
0262 58 81 85
mdj@saint-andre.re

Saint-Benoît

Info Jeunes Bras-Fusil Saint-Benoît
Association Canal Numérique Jeunesse
de l'Océan Indien (CNJOI)
400 rue Pierre Lagourgue
Résidence Arès
97470 Bras-Fusil Saint-Benoît
0262 09 23 23
info-jeunes@cnjoi.fr
https://cnjoi.fr



Sites utiles

Info Jeunes Saint-Benoît
Ville de Saint-Benoît
Direction de l'Insertion et de l'Economie Solidaire
21 bis rue Georges Pompidou
97470 Saint-Benoît
0262 50 88 00 poste 860
sij@ville-saintbenoit.re
www.saint-benoit.re

Service départemental d'incendie et de secours

94 rue de Monthyon
97400 Saint-Denis
0262 90 76 00
communication@sdis974.re
Informe sur le volontariat des sapeurs-pompiers, les conditions d'engagement, le recrutement, la formation et les missions de secours.

Youth Run

contact@youthrun.net
https://youthrun.net
Informe sur les opportunités d'engagement en Europe et à l'international, notamment les programmes de volontariat, les échanges de jeunes et autres dispositifs de mobilité.

Agence du Service Civique :
www.service-civique.gouv.fr
Informations sur le Service Civique, consultation des offres de missions, dépôt de candidature en ligne et accès à une FAQ (conditions, durée, indemnité, droits et démarches).

France Volontaires :
https://france-volontaires.org
Informations sur les dispositifs de volontariat international, consultation d'offres de missions à l'étranger, etc.

Portail européen de la jeunesse :
https://youth.europa.eu/solidarity_fr
Informations sur les opportunités de volontariat et de mobilité en Europe (notamment le Corps Européen de Solidarité), les programmes pour les jeunes, les conditions de participation et les démarches à réaliser.

Business France : **www.businessfrance.fr**
Informations sur les dispositifs VIE et VIA, consultation des offres de missions, etc.

OFAJ : **www.ofaj.org**
Informations sur les programmes d'échanges entre la France et l'Allemagne, les possibilités de volontariat franco-allemand, etc.

Jeunes360 : **https://jeunes360.re**
Information locale pour les jeunes réunionnais : engagement, études, emploi, mobilité, etc.



Nous suivre sur les réseaux sociaux

CRIJ-Info Jeunes Réunion

Nom et adresse de l'éditeur : CRIJ-Info Jeunes Réunion, 28 rue Jean Chatel, 97400 Saint-Denis - Coordination, rédaction et édition : Raïssa Marie-Louise - Communication : Alima Maret - Maquette : Raïssa Marie-Louise - Crédits photo : Magnific, Canva
Mai 2026

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur. La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition à des fins de commercialisation est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.